

Charte des temps collectifs

Relais Le Jardin des gones

Qu'est ce que le Ram?

- Un lieu **convivial, de rencontre, de jeu, de socialisation et d'éveil** pour les jeunes enfants, les assistant.e.s maternel.le.s (AM) et les employé.e.s de garde d'enfants à domicile (GAD) lors de temps collectifs.
- Un lieu **d'échange, d'accompagnement et de soutien** des AM et les GAD dans leur quotidien.
- Un lieu **d'accueil et d'information** à destination des parents, des AM et les GAD (administratif : contrats, etc.)
- Un lieu où **formations, conférences et ateliers** (intervenants extérieurs) sont régulièrement proposés aux AM, aux GAD et aux parents.

Pourquoi une charte ?

La charte du Ram est née d'une réflexion d'un groupe d'assistantes maternelles, de parents volontaires et des animatrices pour que ce lieu soit un espace constructif et convivial de travail. Une charte aussi parce que l'adhésion au RAM est un engagement sérieux et professionnel.



Qu'est ce qu'un temps collectif ?

C'est un **temps d'écoute et d'accompagnement dans un esprit de bienveillance, un temps d'observation en direction des enfants.**

- Un temps convivial, de rencontre et d'échange entre enfants, AM, GAD et animatrices du relais
- Un temps d'éveil, de découverte, de jeu libre et de socialisation pour les enfants
- Le temps collectif se vit dans un lieu partagé, un espace aménagé, sécurisé et adapté aux jeunes enfants. Chaque enfant reste sous la responsabilité de l'AM / de la GAD.

Comment se déroule le temps collectif ?

- A Chazière :

8h30-9h : arrivée des AM et des GAD. L'accueil par l'animatrice se fait à partir de 8h45. 9h-11h : temps d'éveil.

Plaisir de découvrir, d'expérimenter, de mettre ses sens en éveil.

11h : préparation et départ

Le temps collectif dure 2h. L'habillage et le déshabillage se font en dehors de ce temps.

- A l'antenne :

8h45-9h : arrivée des AM et des GAD, accueil des enfants

9h-10h45 : temps d'éveil. Plaisir de découvrir, d'expérimenter, jouer et partager ensemble.

10h45 : temps du rangement. Préparation des enfants et des AM-GAD au départ.

Rôle des animatrices

Elles sont **garantes** du bon déroulement des temps collectifs :

- Participer à l'éveil des enfants en proposant un **lieu approprié et aménagé** sous le regard bienveillant des adultes.
- Respecter et faire respecter **l'équilibre**, entre la nécessité d'échange entre professionnel.le.s et le bien-être des enfants accueillis,
- Veillez au respect des **règles et la sécurité de tous**.

Les animatrices

Nathalie Labert

Estelle Bernardini

Posture professionnelle lors du temps collectif

Le cadre professionnel

Par rapport aux enfants :

- Etre disponible et à l'écoute des enfants,
- Respecter l'enfant dans ses explorations, dans son jeu et dans son activité,
- Maintenir une présence sécurisante avec l'enfant,
- Proposer sans obliger l'enfant.

Par rapport à l'ensemble du groupe :

- Adopter une attitude respectueuse et professionnelle,
- Être vigilant.e quant à la nature des échanges et au vocabulaire employé (devoir de discrétion, respect de la vie privée de l'enfant et sa famille),

- Veiller à la confidentialité de ce qui se vit et se dit durant les temps collectifs,
- Être attentive au niveau sonore,
- Être acteur/rice des temps collectifs : proposer de nouvelles idées, partager les expériences, prendre part aux activités, aux conversations sur le métier pour s'enrichir mutuellement.

Responsabilité et assiduité :

- Respect des horaires
 1. On s'engage à être présente aux dates prévues au planning,
 2. En cas d'absence (ou de l'absence d'un des enfants) prévenir la collègue inscrite comme absente sur le planning. Prévenir l'animatrice de votre absence dès que possible et au plus tard avant 8h45,

3. Annuler en cas de maladie contagieuse et de forte fièvre.

- Déconnectez-vous ! Utilisez votre téléphone uniquement pour les photos et avec modération afin de vivre l'instant présent avec l'enfant et de préserver son intimité,
- Prévoir de se déchausser (adultes et enfants),
- Participer au rangement de la salle de jeux et de la cuisine.

Le relais Le jardin des gones

4 impasse Chazière, Lyon 4

04 78 30 62 08

contact@lejardindesgones.fr